

Avant-propos

Les récentes données épidémiologiques en France relatent une augmentation importante de l'obésité, en particulier chez les enfants. Comme dans d'autres pays européens et aux États-Unis, cette évolution concerne l'ensemble de la population et plus fréquemment les familles à faibles revenus. Les conséquences de cette évolution sur la santé deviennent préoccupantes et ont des incidences économiques. Pour lutter contre cette épidémie, des mesures ont été définies depuis quelques années par les instances internationales (OMS), européennes ou nationales.

La lutte contre l'obésité engage les autorités politiques au plus haut niveau. L'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé (Opeps) a souhaité disposer d'un bilan et d'une évaluation sur les programmes mis en place en France dans le domaine de la prévention, du dépistage et du traitement de l'obésité. L'Inserm a répondu à cet appel d'offre en mettant en place, selon la procédure d'expertise collective, un groupe pluridisciplinaire d'experts ayant pour mission de traiter cette demande dans ces différents aspects.

Le groupe d'experts a structuré sa réflexion selon une grille de questions établies à partir du cahier des charges sur la situation épidémiologique, les implications économiques, les stratégies préventives, l'organisation du système de soins, les initiatives françaises et internationales et leur impact, la place de la recherche.

L'objectif de ce rapport est de contribuer aux réflexions de l'Office parlementaire d'évaluation des politiques de santé par un état des lieux des arguments scientifiques et des stratégies de santé publique qui fondent les actions de prévention et de traitement de l'obésité. Sont analysés le contexte, les forces et faiblesses des initiatives françaises dans ce domaine, les opportunités et obstacles, les principes d'actions et des axes prioritaires pour les pouvoirs publics. L'obésité étant une maladie multifactorielle largement dépendante de l'environnement et des comportements, l'expertise a cherché à situer les enjeux socioéconomiques soulevés par sa prévention et son traitement.

L'évaluation a porté principalement sur la conception et l'application de différents programmes, en particulier sur l'évolution des concepts qui sous-tendent ces programmes. Les orientations, les perspectives et les limites des actions entreprises tant au plan international, européen que local ont été précisées à l'occasion de plusieurs auditions.

Le groupe d'experts propose, en synthèse, les principaux constats et principes d'actions qui ressortent de cette réflexion collective. Il ne s'agit pas de bâtir de nouvelles « recommandations » par ailleurs disponibles.

Il faut noter que l'évaluation de l'impact de ces programmes sur la santé des individus et de la population est prématurée car leur mise en œuvre est récente (moins de cinq ans).